

Deuxième édition
2016-03-15

AMENDEMENT 1
2018-12

**Revêtements de sol textiles, résilients
ou stratifiés — Essai à l'appareil à
roulettes**

AMENDEMENT 1: Dureté de la surface

Resilient, textile and laminate floor coverings — Castor chair test

iTeh STANDARD PREVIEW
AMENDMENT 1: Surface hardness
(standards.iteh.ai)

[ISO 4918:2016/Amd 1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9b14a71-e548-431e-a102-d806ff45b345/iso-4918-2016-amd-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9b14a71-e548-431e-a102-d806ff45b345/iso-4918-2016-amd-1-2018>



Numéro de référence
ISO 4918:2016/Amd.1:2018(F)

© ISO 2018

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4918:2016/Amd 1:2018
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9b14a71-e548-431e-a102-d806ff45b345/iso-4918-2016-amd-1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/patents).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4918:2016/Amd 1:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9b14a71-e548-431e-a102-d806ff45b345/iso-4918-2016-amd-1-2018>

Revêtements de sol textiles, résilients ou stratifiés — Essai à l'appareil à roulettes

AMENDEMENT 1: Dureté de la surface

5.5.2, premier alinéa

Remplacer le premier alinéa par ce qui suit:

Les roulettes de type H doivent disposer de roulettes monobloc à bande de roulement dure. Les bandes de roulement des roulettes doivent être en polyamide, avec une dureté de surface de (95 ± 5) Shore A. La totalité de la surface des roues doit être monochrome. La surface des roulettes doit être remplacée après un maximum de 2 000 000 de cycles du plateau d'essai.

5.5.3, premier alinéa

Remplacer le premier alinéa par ce qui suit:

Les roulettes de type W doivent disposer de roulettes à bandage résilient à bande de roulement souple. Les bandes de roulement des roulettes doivent être en polyuréthane, avec une dureté de surface de (90 ± 5) Shore A. La surface des roulettes doit être remplacée après 1 000 000 de cycles du plateau d'essai.

ISO 4918:2016/Amd 1:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9b14a71-e548-431e-a102-d806ff45b345/iso-4918-2016-amd-1-2018>